

Nii Quaynor:

A la réunion conjointe AFARALO et AFRICANN nous allons nous pencher sur le soutien apporté aux demandes des candidats aux nouveaux GTLD. Je suis une des personnes qui participent à cette assemblée At Large depuis très, très longtemps. Je ne sais pas si vous vous souvenez qu'avant j'étais au GAC. J'étais un membre du comité consultatif. En tout cas, je continue à faire mon travail avec fermeté. Nous avons un temps très limité. Nous avons deux thèmes importants à traiter : tout d'abord l'activité du groupe de travail qui a résulté de la résolution numéro 20 et ensuite notre réponse. Voilà, nous devons traiter ces points-là. Alors les règles de discussions... Nous n'allons pas discuter des chaînes de caractères particulières. Si vous êtes intéressé par certaines chaînes, je peux peut-être vous offrir un autre forum par la suite mais aujourd'hui ce n'est pas l'objet de notre réunion. Je pense que là-dessus je peux conclure mes remarques d'ouverture de cette rencontre, simplement pour vous rappeler que la résolution numéro 20 mentionne la reconnaissance de l'importance d'un nouveau programme inclusif de nouveaux GTLD. Alors je demande aux groupes de travail de développer une approche durable pour offrir un réel soutien aux candidats qui demandent une assistance pour la mise en opération des nouveaux GTLD.

Avri et Dave vont diriger la discussion de ce groupe de travail sur les soutiens apportés au candidat.

Avri Doria:

Merci. Bonjour je m'appelle Avri Doria. Je suis coprésidente du groupe de travail SO-AC conjoint, donc organisation de soutien et comité consultatif sur les réductions des obstacles à la création de nouveaux GTLD dans les régions en voie de développement. Je copréside ce groupe avec Evan qui est assis là-bas à droite, et avec Johnny et Alex qui se trouvent ici et qui sont aussi des membres du groupe, mais je ne les vois pas pour le moment. Soit.

Comme je le disais, le conseil d'administration a adopté cette résolution parce que le GAC leur avait conseillé de le faire, et bon nombre d'autres personnes, ALAC et d'autres, avait dit qu'il fallait faire quelque chose.

Donc le groupe examine les possibilités. Nous avons une charte qui vient du GNSO et d'ALAC. C'est une charte conjointe. Je vais vous en lire les points principaux du travail que nous sommes censés faire : tout d'abord identifier les critères appropriés pour les candidats pour qu'ils puissent être éligibles à un soutien ; ensuite identifier comment réduire les cotisations pour pouvoir accueillir les candidats qui sont éligibles tout en respectant les principes de récupération, un des principes du GNSO dans

le cadre du programme de nouveaux GTLD. [0 :03 :46] le reste de l'ICANN ne pouvait pas soutenir le programme donc le nouveau programme GTLD avait dû faire l'objet d'une récupération de coût. Trois : il s'agit d'identifier des modes de soutien approprié, par exemple l'assistance technique, assistance organisationnelle, assistance financière, réductions de cotisations et adaptations des délais. Dont une partie du travail ne consiste pas seulement à se pencher sur la question des montants à payer. Vous avez regardé sans doute le projet de guide des candidats. Il y a bien d'autres difficultés traitées dans ce guide et qui dépasse les cotisations, les montants à payer, les tarifs ; il y a d'autres problématiques à traiter. Donc le groupe à se pencher sur les autres types d'aides qui peuvent être nécessaires dans les régions en voie de développement. Identifier les fournisseurs potentiels et les mécanismes appropriés pour apporter ce soutien. Identifier les mécanismes requis pour minimiser le risque d'accès inapproprié à ce soutien. Comme bon nombre d'entre vous qui travaillent avec ICANN le savent, dès qu'il est possible de s'identifier d'une manière ou d'une autre pour avoir des conditions avantageuses, il va y avoir des gens qui vont essayer par tous les moyens d'y arriver.

Alors le groupe de travail est composé de participants d'ALAC et du GNSO et je pense qu'il y a d'autres membres de la communauté. Nous nous sommes répartis en deux équipes de travail mais nous continuons à travailler quand même au sein d'un même groupe. Alors une équipe de travail s'est occupée de l'identification de la manière dont les coûts nets facturés aux candidats qui remplissaient les critères appropriés pouvaient être réduits tout en respectant le principe de récupération des coûts. Une partie du travail que le groupe a fait, c'est d'examiner les structures de coût et analyser une partie des coûts qui sont des coûts de développement, les parties de coûts qui sont des coups d'évaluation d'application, les parties des coûts qui sont des réserves en cas d'imprévu. On a essayé de voir ces différents postes de coûts pour voir comment il pouvait être traité différemment.

En ce qui concerne les montants à payer lorsqu'on demande un nouveau GTLD, c'est juste un cliché du travail du groupe à l'instant parce que c'est un travail en cours. Nous nous sommes penchés sur un éventuel renoncement aux coûts imputés pour le développement des programmes pour certaines entités qui étaient éligibles à une aide financière. L'idée est que si vous êtes dans une région en voie de développement, contribuer au financement du coût de développement ce n'est peut-être pas

complètement raisonnable. Donc, c'est une recommandation sur laquelle il y avait pratiquement un consensus.

Nous avons aussi envisagé la possibilité d'un paiement échelonné qui irait en augmentant au cours du processus. Le processus est conçu pour qu'il y ait une grosse somme d'argent qui ne soit pas payée à l'avance et ensuite si on décroche, on reçoit un remboursement.

Une proposition que nous avons examinée, c'est qu'éventuellement pour ceux qui sont éligibles, qui viennent de régions en voie de développement et qui remplissent aussi d'autres conditions et critères, on les fera payer de manière échelonnée. Après la première étape, on leur fait payer cette première étape, et ainsi de suite. Voilà. Pour éviter de les obliger à l'entière du financement dès le départ.

Donc nous avons parlé d'autres choses aussi. Nous avons parlé de vente aux enchères. Nous pensons que les bénéfices des ventes aux enchères doivent être assignés aux coûts de développement. Bien sûr au début du premier round, nous n'aurons pas des bénéfices sur les ventes aux enchères. Donc on envisage éventuellement des remboursements partiels aux candidats provenant des régions en voie de développement pour utiliser l'argent qui leur permette de payer pour les premières étapes de la concrétisation de leur demande de TLD.

On a parlé aussi d'abaisser les honoraires fixes des registres dus à ICANN. On a parlé de reconsidérer les coûts pour imprévus, les coûts pour couvrir les risques par candidat. Nous devons arriver à un accord sur ces différents points, mais nous en avons parlé aussi.

L'autre équipe, équipe de travail, s'est penché sur l'identification de ceux qui pouvaient avoir droit à cette assistance, à cette aide et quel type d'assistance. Alors dans le premier round, bien sûr, l'équipe du groupe de travail n'a pas terminé son travail, donc nous n'avons pas encore un consensus mais nous nous sommes dit que nous allons cibler des comités ethniques et linguistiques. Il devait s'agir de demandes de communautés fondées sur la pratique d'une même langue ou d'une même culture.

Dans un premier round, nous avons décidé de ne pas nous préoccuper du soutien des autres groupes particulièrement les O.N.G. et les organisations de société civile. Peut-être dans une autre étape. De toute façon nous devrions tenter de définir quelles seraient les O.N.G. éligibles ou quelle organisation de société civile pourrait être éligible. C'est beaucoup plus compliqué, nous ne pouvons pas appliquer les mêmes critères et donc nous avons décidé de laisser ça pour une autre étape ultérieure.

---

L'équipe de travail a recommandé de donner la préférence aux candidats situés dans des marchés émergeant dans des pays en voie de développement et dans des langues dont la présence sur le Web est limitée. Une série de groupes ne sont pas recommandés pour devenir éligible au soutien à ce stade. C'est toujours de nouveau un cliché de la situation actuelle. Donc si vous êtes d'un pays en voie de développement éventuellement mais si vous avez suffisamment d'argent, que vous avez les ressources financières, vous n'êtes pas éligible au soutien. Les candidats qui sont des marques ou des groupes, même si ce sont des entreprises qui proviennent des pays ou régions en voie de développement. Ensuite des candidats purement gouvernementaux ou para étatiques, toutes les organisations qui sont liées au gouvernement ou qui sont internes au gouvernement, ne seraient pas éligibles non plus. Il s'agira aussi d'examiner les business plan, les plans d'activité et ne pas choisir pour l'assistance des candidats dont les plans d'activité ne semblent pas durables. Ils doivent démontrer la durabilité ou la viabilité de leurs plans d'activité.

En termes des types de soutien que nous pouvons offrir, il y a trois catégories : tout d'abord la sensibilisation logistique, le soutien aux paiements des honoraires de cotisations, la traduction des documents pertinents - c'est une aide en nature qui n'est pas d'une aide en espèces mais qui peut faciliter les choses. Il y a aussi une aide logistique qui est technique au niveau du processus de candidature. Alors, toutes les personnes qui ont lu le processus des nouveaux GTLD savent qu'il y a beaucoup de complexité technique. Répondre à ces questions, résoudre ses complexités, des explications ou créer l'environnement pour apporter un soutien technique, ça peut être difficile. Donc, nous pouvons apporter cette aide. Nous pouvons aussi les aider dans leurs efforts de sensibilisation, de travail de proximité pour que les gens comprennent mieux ce qui est impliqué. Et ensuite il y a aussi une possibilité de réduction des montants à payer. Une subvention et un autre type d'aide qui va être une aide de soutien technique aux candidats dans leurs opérations ou qui sont éligibles dans l'opération de leur GTLD. Une aide technique infrastructure, en matière d'éducation, de consultance ou la possibilité de dérogation technique ou de Step-ups. Par exemple pour les très petits candidats, dans des zones où il n'y a pas IPV6 dans la première année, on peut leur permettre d'y arriver lors de leur seconde année. Donc, les aider à remplir les exigences techniques sans jamais oublier les exigences de sécurité, de stabilité et de l'ICANN en examinant vraiment

les possibilités. Et finalement les aider à constituer des groupes éventuellement pour qu'il puisse mettre leurs ressources en commun.

Ensuite, on a parlé de soutien aux [Bill-out – 0 : 13 : 58] dans les langues sous-desservies et les IDN sous-desservis pour les nouveaux GTLD. On a parlé d'accorder des réductions de prix pour encourager les [Bill-out - 0 : 14 : 09] dont les scripts qui ont une présence limitée sur le Web. Une des choses que nous devons toujours assurer, ce sont des tests clairs pour éviter la triche, pour éviter que des gens qui ont des ressources se fassent passer pour des entités dans des régions en voie de développement et qu'ils deviennent éligibles, pour éviter qu'ils établissent dans ces régions pour avoir droit à l'aide. Donc éviter la tricherie. Et offrir des prix groupés aussi.

Il y a d'autres recommandations, les principes que nous avons examinés. C'est la responsabilité de l'autofinancement. Nous essayons de fournir une aide, nous n'allons pas fournir 100 % du financement. Nous discutons encore du pourcentage le plus approprié mais l'idée est que c'est une aide qui se prolonge pendant un certain temps mais qui à un moment donné doit pouvoir s'interrompre. La transparence. Il devrait y avoir une période pendant laquelle cette aide s'éteint. Les demandes de soutien et les niveaux de soutien devraient être rendus publics pour encourager la transparence. Alors, ne pas être de limite à la forme du candidat. Il y a beaucoup de groupes qui recevront du soutien et ce seraient probablement des O.N.G. mais ça ne sera pas une exigence absolue que les candidats soient des organisations sans but lucratif. Il peut y avoir une certaine souplesse à ce niveau-là.

Ensuite, un soutien gouvernemental limité. Non que le fait qu'une entité ou qu'une organisation reçoive le soutien de son gouvernement ne doit pas automatiquement disqualifier un candidat d'une communauté de soutien relatif aux nouveaux GTLD.

Éventuellement, un paiement postérieur en cas de succès. Dans les cas où un GTLD ayant reçu un soutien gagne beaucoup d'argent, beaucoup plus que le niveau de soutien reçu au cours de ce processus, les bénéficiaires donneraient leur accord à l'avance pour rembourser les subventions reçues, du moins les mettre dans un fonds tournant pour soutenir les candidatures futures.

Alors, on suppose, on espère - et ça, c'est une déclaration personnelle - qu'il y aura l'établissement de nouveaux fournisseurs de services de registre dans les régions en voie de développement mais nous comprenons aussi que lorsque le nouvel opérateur de registre commence à travailler il pourrait vouloir utiliser les services d'un fournisseur de

---

services de registre existant parce que monter toute cette infrastructure coûte très cher. C'est difficile et ça prend du temps. Soit travailler avec des fournisseurs de services de registre existants qui sont prêts à donner un coup de main et voir quel type de coup de main ils sont prêts à donner. Est-ce qu'ils peuvent apporter du soutien, des fonctions de soutien ? Est-ce qu'ils peuvent donner un coup de main en matière de technologie si on est dans une zone qui n'a pas IPV 6 ? Est-ce qu'ils seraient prêts à offrir la connectivité, le tunnel vers l'IPV 6 pour qu'on puisse y avoir accès même si on se retrouve dans un endroit où il n'y a pas d'accès ? L'idée c'est de regarder parmi les registres existants s'ils peuvent apporter une aide.

Voilà. C'est là où nous en sommes pour le moment. Nos étapes suivantes sont des étapes qui vont se dérouler très, très vite. Ce cliché, ce gros plan, cet instantané de la situation actuelle est à votre disposition. Nous voudrions recueillir vos commentaires. Évidemment, en fonction des commentaires, nous allons poursuivre notre discussion sur ces commentaires jusqu'au 10 août. C'est ce qui est prévu dans notre programme. Le 10 août ou le 15 août, nous allons faire des recommandations à ALAC et au conseil du GNSO. Ça sera à eux de communiquer cela au conseil d'administration. Je suis à votre disposition si vous avez des questions, si vous souhaitez ajouter quelque chose. Evan, je ne sais pas si tu veux ajouter quelque chose à ce que j'ai dit... Ou Alex ou Tijani... Voilà, vous avez la parole pour poser vos questions, pour faire vos commentaires.

Nii Quaynor: Il y a deux autres personnes que j'aimerais entendre s'exprimer, si vous me le permettez. Je vais les laisser parler. Cheryl, si tu veux dire quelques mots ?

Cheryl Langdon-Orr : Merci Nii. Je vous remercie tous, la rédaction que vous avez faite, tout ce travail de préparation que vous avez fait, tous ces documents... C'est une tâche énorme en très peu de temps que vous avez réussi à réaliser. En tant que présidente actuelle du comité consultatif d'At Large. Comme Avri l'a dit, c'est un groupe de travail conjoint. Nous sommes tous très intéressés. Il s'agit d'envisager une conversation, une discussion consensuelle régionale. Je suis très impatiente de lire votre déclaration plus en profondeur mais l'AFARALO est une des structures at large, un groupe régional. C'est un travail réalisé en partenariat. La région pourrait demander une validation, une approbation spécifique de la part de comité consultatif at large de vos déclarations. Ne sachant pas encore quelles

---

seront ces déclarations, j'attends avec impatience de vous entendre. J'ai gardé de l'espace sur notre ordre du jour. Si vous souhaitez que nous discussions des choses qui vous paraissent importantes pour notre travail, j'ai fait de la place pour une discussion de cette nature au sein d'ALAC afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles de la part de ce groupe conjoint At Large et comité consultatif GNSO. Voilà, je suis très heureuse de vous donner la parole.

Nii Quaynor: Merci Cheryl. Nous allons accepter peut-être votre proposition d'espace sur l'ordre du jour du premier jour. C'est un grand plaisir de vous présenter Katim. Vous savez qui il est. Je ne vais pas insister davantage.

Katim Touray: Merci beaucoup. Merci beaucoup à vous tous. C'est un grand plaisir d'être ici. Je suis désolé d'être arrivé un petit peu en retard. Nous avons eu session qui s'est terminée un petit peu en retard. Je voulais venir ici simplement pour vous dire quelques mots. En fait je suis plus intéressé à vous écouter que par la possibilité de faire un grand discours. Ça me remplit de joie de voir que la communauté a adopté la résolution prise par le conseil d'administration d'ICANN à Nairobi et qu'elle l'a mise en œuvre. C'est vraiment fantastique parce que ce n'est pas seulement quelque chose qui sert aux intérêts de la communauté mais si vous passez en revue la résolution, vous verrez, vous vous souviendrez peut-être qu'il y a une mention spécifique de la nécessité de l'inclusivité dans tout ce que nous faisons. Le fait que vous donnez votre soutien à ce principe, c'est vraiment une chose fantastique pour laquelle nous nous félicitons. Nous voudrions d'ailleurs vous remercier pour cela. Vous avez vraiment rendu un énorme service à la communauté.

Alors, une autre chose qui est particulièrement importante parce qu'elle est au cœur de l'approche multipartite ascendante émanant de la base qui fait l'essence même d'ICANN : je pense que c'est très bien que vous ayez mis en commun vos ressources cérébrales pour trouver des solutions et des idées sur la manière d'avancer dans l'avenir. Je suis donc très impatient de voir les résultats définitifs de vos efforts. Merci beaucoup et je vous souhaite tout le meilleur dans la poursuite de votre travail.

Nii Quaynor: Merci. Je pense que nous devrions passer directement aux questions et réponses juste au cas où nos orateurs ici aient un programme quelque peu chargé. Je voudrais vous donner la parole pour 20 minutes avant de passer à la séance suivante. Tijani ?

- 
- [Tijani] : Merci. D'abord je te remercie d'avoir accepté de diriger cette session. Je veux exprimer toute ma gratitude à Katim, le membre du conseil d'administration, à Cheryl, présidente de l'ALAC, et à Avri qui est le co-chair du [working group - 0 :24 :25]. Ce qui est essentiel dans cette réunion, c'est deux choses. Premièrement, exprimer le point de vue et les attentes de la communauté africaine quant à la résolution 20 du board, du conseil d'administration. Ça, on va le faire à travers le statement que l'on va vous présenter. La deuxième attente, le deuxième but de cette réunion, c'est d'essayer d'intégrer tout cela dans l'action globale du [working group - 0 :25 :02] qui a été formé à partir ou au vu de la décision, de la résolution 20 du board. Je vous invite tous à participer demain à 14:00 à la réunion du [working group] qui a été formé au vu de la résolution 20, pour exprimer votre point de vue là-bas aussi. Nous allons apporter notre statement là-bas pour qu'elle soit lue, pour qu'elle soit sue et finalement nous allons essayer aussi, nous en tant que région et nous entend que [Working Group], parce que je fais partie du [Working Group] aussi, d'inciter les autres pays en développement de faire de même et d'essayer d'exprimer leurs attentes de cette résolution. Merci
- Nii Quaynor: Nous allons entendre les attentes de notre région mais pour le moment je voudrais entendre vos questions. Ceux d'entre vous qui en ont sur les activités du groupe de travail... Comment elles ont été divisées en termes de coûts nets, les types de soutien et des exemples dont nous avons parlé... Si vous avez des questions ou des commentaires, j'aimerais beaucoup les entendre. Chaque fois que vous entendez une présentation, il doit y avoir un retour de votre part. Vous devez leur envoyer quelque chose. J'aimerais bien que vous vous exprimiez. Pierre ?
- [Pierre] : Merci beaucoup Nii et merci beaucoup pour cette présentation. J'ai simplement deux préoccupations. Une de mes préoccupations porte sur les coûts logistiques. Ensuite à la lecture de votre document, et particulièrement le point qui traite de l'abaissement du coût des frais fixes de registre, là, je n'ai pas vraiment compris la logique de cette proposition. Pourriez-vous s'il vous plaît la détailler davantage ? Et je voulais savoir aussi si votre groupe avait examiné la problématique de la relation entre les registres et les registraires et si le groupe a envisagé cela comme une voie explorée dans l'assistance à offrir. Voilà, ce sont mes deux préoccupations principales. Merci.

[Avri] :

Alors, par rapport à la logique des montants à payer, je ne sais pas si quelqu'un d'autre du groupe souhaite expliquer la logique derrière cette proposition d'abaisser les frais fixes des registres ?

C'est une situation un peu délicate parce que nous avons dû travailler dans le cadre du mandat de récupération de coûts d'ICANN. Chaque fois nous avons dû voir et examiner comment les montants à payer étaient justifiés. Chaque fois que nous recherchions la justification, nous trouvions toujours une réponse. Donc, nous avons essayé de proposer des approches dans les cas par exemple où une demande émane d'une communauté où ne se chevauchent aucune marque commerciale, qui n'est en infraction avec aucune règle de marque commerciale... On pourrait dire que certains des cours pour couvrir les risques qui ont été imposés par ICANN pourraient peut-être être abandonnés s'il n'y a pas d'objection liée à une marque commerciale ou rien de ce genre, on pourrait peut-être envisager cela. Mais jusqu'à la fin du premier round, on ne saura jamais vraiment si c'est trop ou trop peu. Je dirais que nous avons un défi à relever à ce niveau-là.

Je ne sais pas si j'outrepasse les limites de mon équipe de travail, mais une des choses qui a été envisagée, c'est de réduire les cotisations annuelles vu que ça n'a rien à voir avec les risques. Est-ce qu'on pourrait éventuellement renoncer à la cotisation annuelle ou la réduire énormément ? Si c'est le cas, alors on pourrait prendre le montant original, le montant de départ et le ventiler et l'échelonner pour qu'il soit payé au fil des années au lieu de demander le paiement d'une cotisation annuelle à l'ICANN.

En fait on avait très peu de marge de manœuvre pour travailler sur les cotisations à cause du modèle de récupération des coûts qui est inhérent à l'ICANN. Nous avons essayé d'être créatifs. Nous avons essayé de faire face aux limites qui nous étaient imposées, tout en essayant de réduire ces cotisations, ces honoraires, ces montants à payer. Les honoraires annuels, les cotisations annuelles sont peut-être les plus perméables parce que disons qu'elles sont les moins justifiées. Si on prend la cotisation annuelle, on peut peut-être la faire payer sur plusieurs années. Par exemple, les cotisations annuelles seraient les mêmes, mais elles remplaceraient tous les coûts à couvrir à l'avance, en principe. Nous essayons de trouver des solutions créatives pour nous sortir de la situation où nous met le manque de marge de manœuvre du aux principes de récupération des coûts. Si un coût est vraiment couvert par une cotisation, quelquefois nous sommes dans la certitude à ce niveau-là, parce que - je ne suis pas sûr d'avoir tout à fait compris la question en ce qui concerne le lien entre les registraires et les registres, mais ce problème est un problème qui a été déjà trop abordé dans ce groupe à cause du fait que le groupe de travail sur l'intégration

---

verticale consacre énormément de temps à discuter de ce type de problématique. Ils discutent de problème de petits demandeurs, des petits candidats généraux. Par exemple il y a un registraire CCTLD avec lequel ils travaillent ou d'autres problématiques très spécifiques. Mais ce sont des problématiques ne sont pas nécessairement explorées dans ce groupe mais au niveau de l'intégration verticale, donc dans le groupe de l'intégration verticale, pas seulement en termes d'avantages financiers mais aussi du point de vue de la concurrence et de la capacité d'entrer dans une perspective de marché. Mais ce n'est pas un problème qui a fait l'objet d'un travail ici. Ici, nous nous intéressons aux types d'aides que les registraires et des registres peuvent nous apporter, au type d'assistance financière, d'assistance technique, de réduction de coûts. Mais en ce qui concerne l'intégration verticale, le groupe de travail d'intégration verticale travaille sur la relation registres - registraires. Nous essayons de ne pas empiéter sur leur terrain.

[Paolo] : Je viens du Malawi. Je voudrais obtenir une précision sur deux choses. Comment travaillez-vous avec les autres régions, autres que la région Afrique ? Dans votre présentation, peut-être que j'ai mal compris mais vous avez mentionné des exceptions pour les gouvernements et j'aimerais que vous me précisiez cela davantage. Pourquoi une telle exception pour des gouvernements et les institutions gouvernementales ? Merci.

[Avri] : On a une forte participation de pas mal de gens d'Amérique latine. Je n'ai pas pris contact avec les groupes mais il y a une forte représentation. Ce n'est pas tellement le cas dans la région Asie à ce stade. Voilà pour répondre à votre première question.

Pour ce qui est des gouvernements, je pense que la question devient plus compliquée quand on parle de quelqu'un qui subventionne une application gouvernementale ou qui offre cela. On a vraiment tenté de faire la chose suivante. Il n'y a pas beaucoup d'argent entre nous mais une fois qu'on aura réalisé l'enchère, il devrait y avoir des fonds et on pourra étendre le programme. On s'est dit que c'était qu'on pouvait faire avec ce premier cycle. Pour ce qui est des gouvernements c'est une question politique. Nous ne sommes pas encore prêts à nous attaquer à un soutien culturel, linguistique. Très souvent les gouvernements ont accès à des ressources bien au-delà du petit montant de ressources auxquelles on a accès pour l'instant.

- 
- [Samy Brecher] Je suis [Samy Brecher] du Kenya. J'ai parcouru cette déclaration et certains des documents qui ont été préparés. J'ai une question. Je me souviens la première fois que cette proposition d'augmentation pour les cotisations des GTLD, nous avons émis des préoccupations concernant le coût, tout particulièrement pour les régions en développement comme l'Afrique. Nous avons exprimé notre position au titre des secteurs privés. Les entrepreneurs en Afrique sont ceux qui utilisent davantage l'Internet. Les raisons que vous avancez ici ont-elles une réalité en Afrique ? Et au fait du faible nombre, on ne peut pas justifier d'un risque pour ce prix-là. Maintenant, vous allez de l'avant et vous excluez ces entrepreneurs en disant que ça doit être la société civile et les gouvernements. Alors, je me demande à moins que j'aie mal compris, si ceci n'exclurait pas ceux qui luttent pour étendre Internet et qui ont de très bonnes idées pour servir davantage leur communauté et pousser plus en avant l'enregistrement des GTLD.
- [Avri] : J'aimerais répondre rapidement. J'ai dû me tromper dans ce que j'ai dit. Ce que je voulais dire, c'est que nous ne faisons pas de différence entre à but lucratif ou non. Donc... Je suis désolé... J'essaie de parler à quelqu'un qui se trouve derrière moi et je vous tourne le dos ! J'en suis désolé ! Excusez-moi !
- Je ne me suis pas exprimé clairement probablement. Pour l'instant, on ne parle pas des gouvernements. Pour l'instant, on parle de ne pas faire de distinction entre une organisation à but lucratif et une autre à but non lucratif. Parce que cette distinction était censée, pour les raisons que vous avancez. Donc, oui, un soutien aux entrepreneurs. Mais il faut encore que ce soit quelque chose de viable et ils doivent réunir les fonds dans notre proposition. Mais il n'y a pas d'exclusion. L'exclusion des gouvernements, oui, mais pas l'exclusion des entrepreneurs. Alex ?
- [Alex] : Merci ! Vos commentaires s'adressent aussi aux membres de cette communauté et je voulais vous poser de questions sur les communautés qui ne sont pas de langue maternelle anglaise. Je ne parle pas de la communauté arabophone. Nous savons que le continent africain compte de nombreux arabophone. C'est coordonné dans une autre structure. À l'exclusion de la communauté arabophone, qu'en est-il des communautés qui n'utilisent pas l'anglais ?
- [Avri] Il s'agit d'identifier les communautés qui pourraient participer à l'IDN. On aimerait bien avoir de l'information là-dessus. Nous savons que le domaine
-

---

arabe a été enregistré, c'est pourquoi il y a cette exclusion. Ils sont déjà dans le programme IDN.

[Nii] Est-ce que vous voulez répondre à cette question ? Ou intervenir ce quelque chose d'autre ?

[Someone] : Non, je ne peux pas fournir de réponse. Je voulais simplement revenir à une question intérieure et à la réponse d'Avri. Dans les recommandations, vous évoquez ceci. Il y a quelque chose qui n'est pas clair pour mon collègue. Peut-être qu'il y a une nécessité d'envisager une cotisation pour les entrepreneurs parce que si on ne couvre que les O.N.G.... Dans la partie D, il me semble que, à la façon dont c'est rédigé, ça ne s'adresse qu'aux demandeurs qui sont des O.N.G. Peut-être qu'il faudrait modifier le libellé pour préciser les choses en disant que c'est pour tout le monde, et que les entrepreneurs pourraient être considérés en fonction de critères. Voilà ce que je voulais vous suggérer. Vous avez dit un moment que les demandeurs n'ayant pas besoin d'un soutien financier. C'est à nouveau dans le D : « une série de groupes ne font pas l'objet d'une recommandation pour un soutien pour l'instant : les demandeurs qui n'ont pas besoin d'un soutien financier »

[Avri] : Deux choses : vous avez raison sur le premier point. On peut très certainement préciser le libellé. Ce que l'on dit c'est que « de nombreux groupes seraient des O.N.G. et n'ont pas besoin d'être nécessairement des organisations à but non lucratif »... Effectivement, c'est rédigé de façon négative. C'est un commentaire tout à fait pertinent !  
Alors comment sait-on si quelqu'un a suffisamment de financement ? Vous avez raison. C'est une question délicate. Dans certains cas, c'est pourquoi on a cette exigence de s'assurer d'avoir des textes clairs pour que le soutien limité que l'on a, aille vraiment aux personnes qui en ont besoin. C'est tout à fait juste de dire cela. On n'a pas précisé comment on le fait. Je ne sais pas comment les gens le font mais apparemment il y a des méthodes. Vous examinez les ressources financières que quelqu'un vous présente et vous partez du principe qu'il dise la vérité... Ou qu'il ne dise pas la vérité. Je n'ai pas d'expérience dans ce domaine. Je suppose - ce n'est pas bon de faire des hypothèses - mais si on met un tel programme sur pied, quelqu'un sera responsable de gérer cela et il saura comment on fait cela. Je suis quelqu'un qui vient d'un domaine technique et qui fait maintenant des choses politiques. Je n'ai jamais été banquière.

---

[Nii] : Je veux m'assurer que ceux qui n'ont pas encore pris la parole, puissent le faire. Madame, je vous en prie.

[Someone] Merci Monsieur le président. Tout d'abord, je souhaite m'associer à ce que Pete et Samy ont dit sur les langues utilisées dans la société civile et les O.N.G. C'est apparemment reflété dans sa déclaration de l'ICANN africaine en 4<sup>ème</sup> point. Ça peut être corrigé donc, si nous sommes tous d'accord.

Deuxièmement, Avri, bonjour ! Ça fait longtemps que je ne vous avais pas vu. Vous avez parlé de soutien pour les registres et les registres pour les nouveaux GTLD. Je ne suis pas sûre d'avoir bien lu toutes les nouvelles orientations dans le guide du demandeur, mais il y a un point d'entrée pour les investisseurs, les registres qui n'investissent pas dans les registres... Je tente de comprendre où cela s'arrête. Si c'est un registre africain qui soutient un nouveau GTLD par rapport à un registre étranger, je ne sais pas comment ça se passe doit être pouvez-vous préciser ?

[Avri] : Merci ! On va corriger le point sur les langues. Et il est bon de vous revoir !

Vous avez raison. Dans la version actuelle du guide du demandeur, il y a une séparation stricte. Il y a une mention de 0 %. L'équipe de mise en œuvre a dit que 0 % c'est impossible. Donc, ils ont opté pour un seuil minimal de 2 %. Ce que cela signifie en fait - le conseil a proposé 2 % - ça indique au groupe vertical du GNSO que si vous ne parvenez pas à un consensus sur une manière adéquate - par exemple un registre capable d'avoir un nouveau service de fourniture de registre, très bien, la règle s'applique. Cette règle que vous trouvez très stricte, c'est le cas de tous. Tout le monde la trouve très, très restrictive. C'est la pression que le conseil a exercée sur la communauté, tout particulièrement le GNSO, pour parvenir à un consensus. La raison est que il y a une divergence d'opinion entre les registres et l'enregistreur sur cette question depuis que je participe à l'ICANN. Le conseil a dit : « ça suffit ! Chacun de son côté. Vous ne pouvez pas avoir de copropriété à moins que vous ne vous mettiez d'accord. » Et voilà ! Le groupe de travail d'intégration verticale avait un délai très serré pour fournir une réponse. Mais ce groupe-ci ne travaille pas dessus. Si nous tentons de travailler sur ce problème séparément, en dehors du groupe intégration verticale, ça va créer bien des problèmes.

En tant que membre du groupe de travail intégration vertical, nous avons effectué beaucoup de travail pendant cette réunion de l'ICANN et j'ai entendu beaucoup de débats sur la façon dont la politique des exceptions

pourrait fonctionner pour ceci. Il n'y a pas encore de résultats, mais ça bouge. Ça bouge.

[Someone] : Un commentaire. On parle d'assistance technique. Vous parlez de programmes d'infrastructures dans certains pays en développement, dont quelques IPV6. On n'a pas besoin de mentionner ceci dans la déclaration puisque qu'à [Freenew – 0 :47 :57], le registraire se saisit des questions des adresses IP. Peut-être qu'il n'est pas bon de faire figurer ceci dans la déclaration.

[Avri] : Je vais parler du projet de déclaration. Nous discutons maintenant de l'aperçu. J'aimerais ajouter quelque chose. Je suis ravi que ce soit le cas en Afrique, c'est n'est peut-être pas le cas dans toutes les régions en développement. Je ne vais pas entrer dans les détails. C'était juste un exemple que j'ai utilisé. IPV 6, c'est partout ? Non ! Je sais que des gens font en sorte que ce soit disponible partout mais certains veulent s'assurer que si quelqu'un se trouve dans une région où les IPV6 n'étaient pas offerts par leurs prestataires de services ou par les IXP dans leur région, que ça ne serait pas un obstacle.

[Nii] Je voudrais passer à l'étape suivante mais je suis disposé à prendre deux dernières questions

[Someone] : Merci Monsieur le président. Je suis [Hawa Takite– 0 :49 :18] d'AFARALO. Je voulais juste deux précisions. Je m'excuse, je suis venue en retard. Peut-être que cela a été éclairé avant. C'est pour savoir premièrement si ce modèle de déclaration a été faite pour toute la région ou bien si c'est la première comme ça avec AFARALO et la région Afrique. Deuxièmement, aussi sur le site, j'ai vu une lettre de soutien de l'union africaine à [Dot Africa – 0 :49 :52] mais là, dans la lettre, on parle de la commission de l'union européenne et on parle aussi de l'autorité de l'union africaine. Est-ce qu'il n'y a pas un chevauchement de terminologie ?

[Avri] : Alors, la deuxième question... Je vais devoir l'écartier parce que c'est les règles que nous nous sommes fixées. Je comprends tout à fait votre question mais j'en appelle à votre indulgence pour qu'on la laisse de côté. On va se saisir de la première partie de votre intervention si vous en convenez... Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la première question. Est-ce que c'est... Je n'ai pas compris. Voilà, c'est ce que je voulais dire...

---

[Hawa Takite] : [C'est] la déclaration que vous faites avec la région Afrique ou bien c'est la déclaration programmée pour toutes les régions ?

[Tijani] : Oui, alors ce n'est pas Avri [qui] est en train de parler pour le Working Group qui a été formé par le Board. Ce que nous faisons nous en tant qu'Africain, ça n'a rien à voir avec cela... Enfin, cela n'a rien à voir... C'est quelque chose qui pourrait s'ajouter à ce qui est en train de se faire. Eux, ils travaillent à l'échelle globale. C'est un Working Group qui a été formé par le Board ! Nous avons voulu exprimer le point de vue des Africains. C'est notre initiative. Eux, ils n'ont rien à voir avec ça. Nous les avons invités pour les résultats de leur travail.

[Avri] : Il est évident que nous sommes anxieux de voir ce que l'on a rédigé. Je ne vais pas vous retarder... Ce que je dirais c'est que c'est qu'une bonne chose que l'AFARALO africaine fasse cet effort. C'est un des rares cas où la communauté africaine semble réagir dans les temps. Et c'est une très bonne chose ! Je veux que nous embrassions cette déclaration et que nous travaillions à l'améliorer. Pour ce faire, je vais me tourner vers Dave qui est modérateur, pour nourrir cette déclaration et qu'il canalise notre discussion.

[Dave] : Je vais vous expliquer comment nous avons procédé avant d'en venir à la déclaration elle-même.  
À la suite de la résolution 20 du conseil d'administration de l'ICANN, nous avons créé un comité AFARALO et AFRICANN. Ce groupe de travail a été scindé en deux avec un comité de rédaction – et nous trouvons à l'écran les résultats de ce groupe de travail. Au-delà de ceci, cette déclaration peut être modifiée, amendée, mise de côté... Ce que nous voulons c'est exprimer la voix de l'Afrique. Nous sommes libres d'en discuter ici. S'il faut retravailler le libellé, nous pouvons le faire. Je vais maintenant passer à la déclaration :  
les membres de la communauté d'ICANN africaine composée de l'AFARALO et l'AFRICANN à la 38e réunion de l'assemblée générale à Bruxelles, après avoir discuté d'un soutien éventuel à apporter aux nouveaux demandeurs de GTLD africains, qui ont besoin d'un soutien pour présenter une demande, pour obtenir un GTLD et l'opérer conformément à la résolution 20, saluent la résolution 20 et demandent une assistance [traductrice : malheureusement, c'est lu rapidement]

[Ils] expriment leur appréciation aux membres du conseil d'administration pour avoir tenu compte des préoccupations exprimées par la communauté quant au coût des demandes de nouveaux GTLD.

[Ils] remercient le conseil d'administration d'avoir tenu compte des préoccupations de la région africaine concernant les cotisations [...] et convaincus que les demandeurs des pays en développement où le marché n'est pas suffisamment large pour une industrie à but lucratif soient éligible pour un soutien.

Quatrième puce doit être modifiée suite au débat puisqu'à l'origine nous avons une déclaration ne mentionnant que la société civile, les O.N.G. et les organisations à but non lucratif comme pouvant faire l'objet d'un soutien. Maintenant, nous estimons que la communauté des commerciaux doit également être prise en compte. Donc, compte tenu que la société civile, des O.N.G. et des organisations à but non lucratif en Afrique d'un côté et de la communauté des acteurs commerciaux en Afrique ont besoin d'un tel soutien parce que tous ont un grand impact sur la société africaine.

Point suivant – [ils] sont convaincus que le soutien est une importance vitale pour les applications culturelles et linguistiques et celles qui sont basées sur la communauté. [ils] sont convaincus que le soutien apporté aux demandeurs de nouveaux GTLD comprenne mais ne se limite pas aux aspects suivants : les aspects financiers en diminuant les frais de demande et les frais connexes ; un soutien linguistique en traduisant tous les documents de demande, tout particulièrement le guide du demandeur dans toutes les langues nécessaires en commençant par les six langues officielles des Nations unies ; un soutien juridique en apportant un soutien aux demandeurs pour préparer leur demande selon les règles ; un soutien technique en aidant les demandeurs à identifier la plate-forme correcte et à explorer la possibilité de partager une plate-forme avec d'autres registres ; traiter de la question des problèmes d'infrastructures dans certains pays en développement.

Point suivant - nous soutenons avec vigueur le fait que la réduction des coûts est un élément clé pour atteindre les objectifs de la résolution 20 du conseil d'administration sur lequel le principe de la récupération de la demande du coût d'exploitation. [Nous] demandons que l'objectif de réduction du coût comprenne les éléments suivants : une dérogation du coût du programme de développement de 26 000 \$ ; une dérogation pour les coûts liés au risque de 60 000 \$ ; diminution du coût de demande de 100 000 \$ ; et dérogation au frais fixe de registre qui sont perçus par l'ICANN : 25 000 \$ /année. [Pour] le calendrier, nous voulons une dérogation et une perception des frais minimum, ce qu'on appelle les

registry level transaction fee. Nous proposons que les réductions de coûts soient effectuées de façon progressive pour donner aux demandeurs davantage de temps pour réunir les fonds.

Nous sommes convaincus que les communautés africaines devraient faire des demandes de nouveaux GTLD conformément un modèle d'activité appropriée qui tienne compte des réalités de la région africaine. L'engagement de L'ICANN vers l'élaboration d'un tel modèle d'activité pour les nouveaux demandeurs de GTLD en Afrique, sera un jalon pour le développement de la communauté Internet dans son ensemble. Nous exhortons l'ICANN à pratiquer une politique de discrimination positive à l'égard de l'Afrique parce que l'Afrique est en retard dans le domaine de la révolution numérique. Une façon de mettre en place la discrimination positive est de fournir un soutien supplémentaire, des réductions de coûts plus importantes pour les demandes de GTLD de la région Afrique. L'ICANN peut ainsi œuvrer à combler le fossé numérique.

Si vous lisez la résolution 26, on ne parle que des nouveaux programmes GTLD. Je ne pense pas qu'on puisse inclure les IDLS. Merci Monsieur le président.

[traductrice/interprète : l'interprète a eu du mal à trouver la déclaration]

Les IDLS ne sont pas inclus. C'est une application pour une chaîne dans une autre langue. Ce n'est pas un GTLD.

[Réponse hors micro] En tout cas, je le pense. Je pense qu'il faut en prendre note et le soulever à une autre occasion.

Nous avons 15 minutes pour terminer ceci. Je vous invite vraiment à commenter d'abord la partie de la table à ma droite et ensuite nous donneront la parole aux personnes qui se trouvent à ma gauche.

À ce stade, je préférerais que vous restiez centrés sur l'Afrique et que vous n'évoquiez pas les choses sous un angle de région en développement.

On va procéder d'abord avec une partie de la salle. Est-ce que, à ma droite, il y a des commentaires ? Oui, je vous en prie... La fenêtre d'opportunité va se fermer. Je vous en prie

[Someone]

Merci Monsieur le président. J'espère que mes commentaires seront centrés sur l'Afrique. J'ai plusieurs commentaires, je fais partie du comité de rédaction, tout comme le comité organisateur. J'ai pas mal de commentaires détaillés sur certains éléments. Alors je vais passer en revue les puces.

Alors la quatrième puce... La cinquième puce : « est convaincu que le soutien revêt une importance vitale pour les applications culturelles, géographiques, linguistique et celles qui se fondent sur la communauté en général ». Le libellé ici... Je propose de le resserrer. Il y a des applications qui sont spécialement destinées à des communautés.

Puce suivante : « convaincu que le soutien apporté aux demandeurs de nouveaux GTLD doit inclure et n'est pas limité aux aspects suivants... »

Pour les aspects techniques, il y a une sous puce : « aider le demandeur à définir, à identifier la plate-forme correcte ». Ça implique que c'est l'ICANN qui identifie la plate-forme correcte. Alors, je suggère : « aider le demandeur à comprendre les plates-formes disponibles et les différentes activités qui peuvent être adoptées. » C'est le conseil que l'ICANN devrait fournir.

Puce suivante ou sous puce suivante : « traiter des problèmes d'infrastructures dans certains pays en développement ». Ça a déjà été mentionné. Je ne pense pas que ce soit nécessaire d'inclure cela.

Puce suivante : « soutien avec vigueur le fait que la réduction de coûts est un élément clé pour atteindre les objectifs fixés dans la résolution 20 du conseil d'administration de l'ICANN, selon le principe de récupération des coûts de la demande et des coûts connexes. » C'est déjà dans la résolution 20 et donc c'est un doublon. On peut donc l'éliminer à ce titre.

Et le point suivant : « exige que les éléments suivants soient garantis. » Je suggère un libellé plus souple : proposer plutôt qu'exiger.

[Someone] : Attendez... On va avancer un petit peu plus lentement... Ceci aurait dû être fait avant. Je veux me pencher sur des concepts fondamentaux.

[Someone] : Monsieur le président, auparavant, nous nous sommes rencontrés et nous avons dit que le comité de rédaction pouvait commenter...

[Someone] : Oui mais ça s'éternise !

[Someone] : Je vais le faire rapidement ! Donc la phrase suivante propose que les coûts réduits soient payés de manière croissante. Je pense que ça a été clarifié, pardon.

Et ensuite on dit que les communautés africaines doivent demander de nouveaux GTLD en fonction d'un modèle d'activité appropriée. Je propose qu'on remplace le mot « apply » par propose ou soumettre donc demander ou soumettre. « Selon un modèle d'activité qui prenne en considération la réalité des régions africaines ». Je ne pense pas qu'on puisse définir un

modèle approprié à la réalité de la région africaine. Je pense que nous, nous devons proposer, soumettre la proposition à ICANN au lieu de demander.

Voilà, c'est tout.

[Someone] : Je pense que ça vaut la peine de passer en revue certains des amendements proposés pour demander votre accord éventuel.

Le premier dans la première puce, la cinquième puce – pardon - il s'agirait de nuancer la déclaration sur les demandes émanant de communautés. On souhaite inclure les demandes spécialisées émanant de communautés. Pensez-vous que cela soit nécessaire ? Pouvez-vous s'il vous plaît regarder cette partie du texte ? On parle de demandes émanant de communautés. Est-ce que vous pensez que c'est nécessaire d'ajouter « demandes spécialisées de communautés » ?

[Someone] : Lorsqu'on parle plus généralement, toujours dans la cinquième puce, les demandes émanant de communautés ne sont pas seulement des demandes spécialisées, elles peuvent être générales aussi au lieu de spécialisées. Si on dit « spécialisé », on les limite. Si on dit : « plus généralement », c'est un concept plus large.

[Someone] : Je crois que la formulation est optimale parce qu'on donne comme exemple la géographie, la culture, la communauté linguistique mais il y a d'autres demandes qui peuvent émaner des communautés. Donc c'est pour cela plus généralement : « les demandes émanant de communautés » parce que les communautés peuvent être constituées autrement que par des critères géographiques, culturels ou linguistiques.

[Someone] : Je ne réagis pas spécialement à cela, mais vous dites que nous n'avons que 15 minutes !

Je voudrais évidemment que l'on consacre ces 15 minutes à des choses importantes, à des problématiques importantes. Les propositions de rédaction, on devra les envoyer au comité et ne pas perdre du temps à considérer des détails de rédaction ici.

Bon. Il y a des questions qui ont été posées par rapport à qui définit les plates-formes. On passe maintenant aux aspects techniques.

On dit : « on croit que le soutien à être fourni aux demandeurs de nouveaux GTLD, inclut mais n'est pas limité aux aspects suivants » et on parle des aspects techniques. On dit : « aider les demandeurs à définir la plate-forme appropriée, à explorer la possibilité une plate-forme avec

d'autres registres ». La question qui a été posée, c'est d'essayer d'adapter cela, de parler en termes de compréhension, de ce qui est exigé ou des plates-formes qui sont disponibles. Quelles sont les plates-formes qui sont disponibles ? Pour les aider à comprendre quelles sont les plates-formes qui sont disponibles. On se concentre ici sur la définition plutôt. La proposition va du côté de l'information. Comment puis-je définir une plate-forme ?

[Someone] : En connaissant les documents que l'ICANN définit, lorsqu'on prend le paragraphe qui dit : « pense que la communauté africaine doit faire des demandes en fonction d'un modèle d'activité appropriée », nous demandons le soutien de l'ICANN dans ce document. Dans le point technique, on dit « aider les demandeurs à définir ». Mais qui doit définir la plate-forme appropriée ?

[Someone] : Mais de quel paragraphe parlez-vous ?

[Someone] : Donc c'est le demandeur qui définit la plate-forme ! Mais clarifions cela. Il semble ici que c'est ICANN qui définit la plate-forme. Or c'est le demandeur ! C'est simplement un problème de formulation. On dirait que c'est ICANN qui définit la plate-forme du demandeur.

[Someone] : Aider quelqu'un à faire le travail et faire son travail, ce sont deux choses différentes. On parle d'aider. Ici on parle clairement d'aider le demandeur à définir la plate-forme appropriée. Donc vous m'aider à faire le travail, vous ne faites pas le travail à ma place !

[Someone] : Je crois qu'il y a une claire différence d'opinion !

[Someone] : Moi, je voulais simplement... Peut-être lieu de définir, on pourrait parler de sélectionner ? Select en anglais au lieu de définir ? Je ne sais pas si cela vous conviendrait ?

[Someone] : Bon, nous tenons compte des contributions et vous trouverez la formulation la plus appropriée... D'autres commentaires ?

[Someone] : Je vais vous poser une question : pourquoi est-ce qu'on persiste à faire référence aux pays en voie de développement, au lieu des pays africains ?

[Someone] : La question est ?

- 
- [Someone] : Je vois qu'on fait constamment référence aux termes : « pays en voie de développement ». Ma question est : étant donné qu'il s'agit d'une déclaration de l'AFARALO, pourquoi ne parle-t-on tout simplement pas de pays africains, de conditions africaines puisque c'est notre groupe cible ? Au lieu de parler de pays en voie de développement parce que ça allège, ça édulcore la déclaration, je dirais.
- [Someone] : De quel points parlez-vous ?
- [Someone] : Dans de nombreux points ! Lorsqu'on parle de la question des infrastructures, un peu partout on parle des pays en voie de développement. Ici, on parle de l'Afrique. Pourquoi parler des pays en voie de développement en général ?
- [Someone] : Je suis d'accord. On pourrait être plus spécifique et définir cela comme étant l'Afrique. Simplement pour rétrécir un peu le champ, pour que les besoins pris en considération soient spécifiquement ceux de l'Afrique, les pas ceux des pays en voie de développement en général.
- [Someone] : Peut-être que l'idée serait d'avoir une partie qui définisse les caractéristiques des pays africains. À partir de là on pourrait travailler.
- [Someone] : En fait, je partage le même point de vue que M. le président parce que quand on parle des pays en voie de développement, il y a une partie de l'Asie, etc. Ce n'est pas vraiment l'Afrique. Ça sera beaucoup plus intéressant de préciser les pays africains. Merci.
- [Someone] : Je pense que je suis d'accord avec le fait que c'est une déclaration que nous allons envoyer au conseil de la distraction de l'ICANN. Nous ne sommes pas les seuls pays en voie de développement dont ICANN va se préoccuper. Si on parle de l'Afrique, on pourrait spécifier que c'est l'Afrique à un moment donné. Je pense que ce n'est pas inadéquat de parler de pays en voie de développement parce que nous avons quand même beaucoup de choses en commun, beaucoup de caractéristiques en commun. Au niveau des coûts, c'est plus intéressant. Ça rend l'approche plus intéressante.
- [Someone] : Il ne reste vraiment quelque minutes seulement avant que nous perdions nos traducteurs. Si on a besoin de dire quelque chose, qui nécessite une

---

traduction, s'il vous plaît, dites-le maintenant. Maintenant seulement les francophones pendant cinq minutes.

[Someone] : Je ne suis pas arrivé à temps mais au quatrième point, je pense que nous essayons de limiter l'approche. On tend à dire que les hommes d'affaires doivent être la figure de proue. On a parlé au GAC et on s'est rendu compte que nos hommes d'affaires ne sont pas ici, ils ne sont pas représentés. Les utilisateurs commerciaux ne sont pas là. Où est le monde des affaires ? Où est le monde commercial ? Je pense que nous devons les faire participer. Je pense que le regroupement des utilisateurs commerciaux est très important.

[Someone] : Bon, d'accord. C'est très bien ! C'est très rassurant parce que c'est un point qui a déjà fait l'objet de commentaires. S'il vous plaît, des interventions en français. En français !

[Female voice] : Le son est très bas, excusez-moi. Le point 4 doit être enlevé carrément parce qu'il ne faut pas exclure l'entrepreneuriat africain.

[Male voice] : J'ai mentionné la version amendée et je dis que [interprète :] la société civile des O.N.G. et les organisations sans but lucratif en Afrique d'une part et la communauté des utilisateurs commerciaux ou des hommes d'affaires d'Afrique d'autre part, ont tous deux besoin de ce soutien. On a déjà travaillé là-dessus, le comité de rédaction a déjà travaillé sur ce point-là. On peut laisser ça de côté, ces faits, et passer au poursuivant.

[Someone] : Je pense qu'on a perdu la traduction. Non, la traduction est encore là pour le moment. Je propose que l'on continue pour encore 5 à 10 minutes et puis qu'on clôture. Tijani, si vous avez des questions brûlantes ?

[Tijani] : Si vous remarquez les points 3, 4 et 5, on parle de ... il n'y a plus de traduction maintenant ? It's finished ? [interprète : non on travaille encore !] Nii, it's working! Put your headphone please!  
Je pense que les points 3, 4 et 5 parlent de trois types « d'applicants », de demandeurs de GTLD à soutenir. Le premier on dit si vous regardez bien que les applicants des pays en développement sont éligibles ! Vous m'écoutez, s'il vous plaît ? Nous avons dit au point trois que tous les applicants des pays en voie de développement sont éligibles. Donc y compris, le commercial sector. Tout le monde. Le deuxième point, on a parlé de la civil society, des O.N.G., des associations, etc. le dernier point,

---

on a parlé des communities, des demandes de communauté. Donc tout est dedans ! Le quatrième point n'exclut pas les autres. Ce n'est pas exclusif.

[Nii] : Effectivement, nous avons bien compris le sentiment qui est communiqué. C'est que si cela vient d'at large, c'est une bonne action de sensibilisation, de travail de proximité pour s'assurer que le monde des affaires ne soit pas exclu. La meilleure manière de s'assurer que le monde des affaires ne soit pas exclu, c'est d'assurer qu'il soit inclus !

[Someone] : Merci beaucoup Nii, je voulais simplement faire un petit rappel. Je regardais le programme des présentations. Jeudi de 9:30 à 10:30, au niveau zéro, il y a le groupe de travail sur le cadre, sur l'année fiscale, sur le plan d'exploitation et le budget pour l'exercice 2011. Nous nous plaignons toujours du manque de ressources pour faire ce que nous voulons faire. C'est l'occasion de défendre notre cause est de défendre les postes budgétaires qui me semblent important. Je vous suggère d'aller voir le point Budget sur le Web et ensuite d'assurer votre présence jeudi et que votre voix soit entendue. Voilà, merci.

[Nii] : Je crois que je vais commencer à conclure. Alex ?

[Alex] : Je voudrais juste faire un bref commentaire. Étant donné que les deux présidents de notre groupe de travail qui ne sont pas là, effectivement nous avons fait les recommandations que nous avons fait dans le contexte d'AFARALO de la région africaine. Mais notre équipe de travail est mondiale donc il y a probablement des choses et des critères que nous allons appliquer niveau mondial. Nous essayons d'avoir une portée mondiale dans notre travail international. Je suis très mondial. Mais je travaille localement.

[Someone] : Hello, je suis membre du Board de la société Internet. Au nom de mes collègues du Pacifique, je voudrais vous encourager à ne pas imiter votre approche exclusivement à l'Afrique. J'espère que vous me comprendrez, je vous répondrais à ma demande parce que les nations du Pacifique sont probablement confrontées aux mêmes luttes et aux mêmes problèmes. Cheryl peut me corriger si elle le souhaite mais je voulais simplement dire que certains de ses modèles financiers que vous proposez peuvent être aussi très utiles dans le Pacifique. Ce que nous disons, c'est que tout d'abord vous devez penser à votre situation et ensuite les résultats de votre travail apporteront peut-être des avantages à tout le monde. Mais si vous

---

commencez par penser aux problèmes des autres, ça ne résoudra pas les vôtres.

[Someone] : La visite de [Nawell - 1 :20 :36] est très importante parce qu'ici il s'agit de l'Afrique qui parle de l'Afrique et qui arrive à des consensus très importants et qui développe des déclarations relatives à l'Afrique. Cela nous permettra de gagner des points qui nous sont utiles à tous. Je pense que nous devons peut-être encourager le groupe équivalent de l'Asie-Pacifique avec la même chose. Je pense que nous allons certainement les encourager, mais nous fonctionnons dans cinq régions. Il y a des diversités mais aussi des choses en commun.

Ne nous divisons pas trop. Ne nous concentrons pas sur les nuances. Pensons avant tout ici, d'abord aux besoins de l'Afrique. Je pense que dans le groupe assistance conjoint, le groupe de soutiens aux demandes, nous ferons cette déclaration générale concernant les pays en voie de développement. Je me coordonnerai avec l'Asie-Pacifique pour qu'ils contribuent à la rédaction de cette déclaration. Je pense qu'il aura des contributions aussi de la part d'ALAC et de l'Afrique.

Simplement pour ramener, revenir au fait que nous n'avons pas envisagé les démarches à faire à l'avenir, nous devons peut-être élargir la portée de notre travail mais la question est de savoir si nous avons le temps en fonction du délai. Peut-être le comité devrait nous dire exactement ce qui est à notre disposition demain, ce que nous avons comme temps, ce que nous avons comme possibilité...

[Male voice] : Normalement, ce soir nous devons adopter ce statement. On avait envoyé dès le départ cette lettre au board et au [...] Working Group, pour intégrer notre travail dans le travail global comme Madame l'avait demandé. Ensuite, je vous demande tous de participer à la réunion de demain à 14:00, qui sera la réunion du [...] Working Group qui est le groupe global dont Avri vous a exposé les résultats préliminaires. C'est le plan pour notre travail.

[Nii] : Pouvez-vous m'indiquer s'il vous plaît que la substance de votre déclaration est acceptable ? Si vous pensez que la substance générale de la déclaration que vous avez rédigée, à l'exclusion du travail de rédaction qui doit encore être fait, si vous pensez que ce travail est acceptable, nous devons le lui dire. Donc, s'il vous plaît dites-le moi en disant I ! Est-ce que cette déclaration est suffisamment proche de ce que vous recherchez ? Est-

ce qu'elle vous paraît acceptable en général ? S'il vous plaît, dites-moi oui, dites-moi I ! Alors levez la main ! Comme ça nous pouvons savoir exactement, si oui ou non les personnes ici sont d'accord en gros avec cette déclaration... comptez-les ! Nous en avons 17 ! Qu'en est-il de ceux qui ne sont pas d'accord ? Qui n'ont rien dit ?

Il semble qu'apparemment nous sommes d'accord en gros. Il y a quelques petits détails à modifier. Mais je suis en train de conclure ! Bon, je vous donne la parole quand même !

[Someone] : Je pense qu'il y a des mots un peu forts que nous devons quelque peu édulcorer. Je pense que le comité de rédaction devrait se pencher sur ces expressions un peu fortes. Des mots comme : exiger. Je pense que ces mots-là sont un peu trop forts. En ce qui concerne la substance générale, très bien. Mais la formulation dans certains cas devrait être un peu adoucie.

[Someone] : Alors, pourquoi ne pas élargir le comité de rédaction ? S'il y a des volontaires, si vous voulez contribuer au travail du comité de rédaction, nous allons vous envoyer la version originale. Ensuite les volontaires pourront l'éditer, à modifier et ensuite la renvoyer. Finalement nous aurons une version définitive qui soit acceptable pour tous.

[Tijani] : Pour compléter un petit peu ce que vient de dire Dave. Je ne propose pas de l'envoyer à un groupe. Je propose que maintenant ceux qui sont volontaires pour aider à la bonne rédaction, puisque nous sommes d'accord sur le fond, sur la matière, c'est un problème de drafting, de rédaction. Les personnes qui sont fortes en anglais et qui veulent participer à cette version, s'il vous plaît, manifestez-vous et on va peut-être le faire tout de suite ou demain matin parce que le statement doit aller demain à la réunion du JAS Working Group et après il doit aller au Board. Il faut le faire ce soir ou demain ! Ceux qui sont volontaires, s'il vous plaît, manifestez-vous et qu'on le fasse !

[Someone] : S'il y a des volontaires, allez voir ces deux personnes après la réunion. Tijani et Dave.  
Voilà, maintenant je vais conclure en demandant à Cheryl de faire des commentaires de clôture et ensuite Katim et ensuite nous terminerons.

[Cheryl] : Merci beaucoup, monsieur le président. Les déclarations sont très simples. L'énergie, l'enthousiasme et la productivité tournée vers l'avenir sont très

---

importantes c'est la raison pour laquelle le travail régional est fondamental. Tout ce que le comité consultatif At Large peut faire pour vous aider dans cet exercice extrêmement utile, nous sommes là pour vous, pour vous aider. Le comité consultatif At Large est votre outil. Utilisez-le avec sagesse. Les paroles que vous nous soumettrez pourront être approuvées, seront jugées par toutes les autres régions. Donc, vous allez peut-être définir un patron qui va être reproduit. En tout cas, soignez bien votre formulation. Voilà. Je voudrais vous laisser faire un commentaire...

[Katim] : Merci beaucoup. J'ai eu grand plaisir à être ici à entendre ce dialogue. Ça ne peut que aller de mieux en mieux et c'était vraiment super de partager ses idées ensemble. Comme je l'ai dit auparavant, c'est quelque chose que l'on fait pour le bénéfice de tous. On aide également l'ICANN à remplir ses objectifs, à être une organisation ouverte avec toutes les parties prenantes. Je vous rappelle que jeudi, à partir de 9:30, il y aura la discussion sur le budget. Je vous encourage vivement à examiner le budget et à participer à cette réunion pour fournir vos suggestions et vos idées. Une fois encore, merci beaucoup et je vous souhaite mes meilleurs vœux pour les futurs travaux.

[Nii] : Merci beaucoup de nous avoir supportés. Parfois, il y a eu de la confusion mais il faut remercier Avri et Dave... Evan! D'avoir partagé des ressources de travail avec nous. Ça été très utiles et ça a enrichi notre discussion.

Et j'aimerais vous remercier tous pour votre participation active. J'espère que la prochaine fois ou ferait également preuve d'autant d'enthousiasme. Pour votre marketing, rappelez-vous que chaque année aux environs de mai - juin, le comité technique africain se réunit dans différents pays. On revient juste de Kigali. C'était vraiment excitant. Gardez ça esprit. Mettez-le sur votre agenda et rejoignez-nous la prochaine fois qu'on se retrouve. Merci beaucoup.